

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

SEPTEMBRE 2018

Numéro 1

**I
N
F
O

C
A
R
R
E
F
O
U
R**

Chers parents,

Tout d'abord, nous désirons vous souhaiter une belle et bonne rentrée scolaire. Cette rentrée signifie, pour plusieurs d'entre nous, une bonne organisation du temps, des repas, du soutien que nous désirons offrir à nos enfants et des finances. Nous vous souhaitons le meilleur des scénarios dans chacune de ces sphères.

Voici quelques rappels ou informations qui pourront vous être utiles pour vous organiser efficacement:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS : ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le mardi 11 septembre, à 18 h 30, à la cafétéria de l'école.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est joint à ce courriel.

Votre participation est très importante puisque c'est lors de cette courte assemblée que se tiendront les élections de vos représentants au conseil d'établissement.

L'assemblée générale sera suivie de la première rencontre parents/enseignants **des élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire.**

Lors de cette rencontre, les directions adjointes s'adresseront à vous et un représentant enseignant par matière vous donnera les informations d'ordre général sur leurs cours.

Pour les élèves de secondaire I, cette rencontre a eu lieu le 30 août dernier.

PORTES OUVERTES

Cette année, la soirée *Portes ouvertes* aura lieu le jeudi 20 septembre de 19 h à 21 h.

Une séance d'information aura lieu à 19 h 45 concernant les projets particuliers de Jazz Pop et Anglais enrichi. Il est à noter qu'en plus de notre clientèle régulière, les élèves de Boucherville, Saint-Amable et Sainte-Julie peuvent s'inscrire dans ces projets particuliers.

Principalement, cette soirée s'adresse aux élèves qui sont actuellement en 5^e ou en 6^e année.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

ABSENCES DES ÉLÈVES

Si votre enfant doit s'absenter, vous devez communiquer avec l'école, le plus tôt possible, par téléphone au (450) 645-2363

Poste : 5196 pour : 1^{re} secondaire
2^e secondaire
3^e secondaire de A à E

Poste : 5195 pour : 3^e secondaire de F à Z
4^e secondaire
5^e secondaire

Lors de votre appel, nous vous demandons de nous indiquer le nom complet de votre enfant, le niveau, le motif et la durée approximative de l'absence. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur de l'école entre 18 h 30 le soir et 8 h 30 le matin. Cela vous évitera l'achalandage des lignes téléphoniques aux heures de pointe.

RETARD DES ÉLÈVES

Si votre enfant prévoit être en retard, veuillez communiquer avec l'école dès le début des classes. Dès son arrivée, l'élève doit se présenter à la surveillante de son niveau afin de motiver son retard par le biais de son agenda.

Prendre note que les retards devraient être **exceptionnels** et qu'ils sont tous comptabilisés dans le système informatique. Le cumul de retards entraîne des reprises de temps sous forme de retenue. Les retards dérangent tous les élèves et l'élève en retard manque souvent des consignes ou informations importantes.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte aux jeunes du lundi au vendredi dès 8h45, aux pauses et à l'heure du dîner. L'élève peut en profiter pour se documenter, faire des travaux ou tout simplement lire. Les visites se font sous la supervision de la bibliothécaire.

L'enfant est responsable du retour des manuels empruntés. S'il y a perte ou détérioration, un montant équivalent sera exigé aux parents.

VACANCES

L'enseignant(e) n'est pas tenu(e) de préparer du travail scolaire pour l'élève qui part en vacances sur le temps de classe. De plus, tout retard académique engendré par une prise de vacances sur le temps de classe demeure sous l'entière responsabilité des parents.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

CAFÉTÉRIA

Les jeunes qui dînent à l'école peuvent, s'ils le désirent, bénéficier de repas de qualité préparés sur place par nos cuisinières. Les menus sont variés et sont affichés à la cafétéria. Le repas complet comprend une soupe, un choix de deux plats principaux, un dessert et un breuvage. Il se vend au coût de \$6,00. Des cartes prépayées pour 10 repas se vendent au coût de \$58,00, une économie de \$2,00.

Pour de plus amples informations, consultez notre site web à : <http://lecarrefour.csp.qc.ca/> sous l'onglet « Les incontournables ».

VISITE ET CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Afin de s'assurer que les jeunes soient en sécurité, pour limiter les entrées et sorties par les différentes portes ainsi que la présence d'intrus dans l'établissement, prenez note que;

- l'accès à l'école sur temps de classe se fait par la porte de l'administration (près de la bibliothèque);
- le parent qui désire rencontrer un intervenant doit avoir pris rendez-vous au préalable;
- tout parent ou visiteur doit se présenter à l'administration pour annoncer sa présence et obtenir une permission de circuler.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration !

POLOS USAGÉS

Au cours de l'année scolaire, si vous avez des polos usagés qui ne font plus, vous pouvez les apporter à l'administration de l'école, du lundi au vendredi, entre 8 h 00 et 16 h 00.

Un kiosque de vente de polos usagés (5 \$ le polo) se tiendra au mois de mai 2019, avant la vente de polos neufs.

Les profits obtenus sont utilisés pour financer des activités scolaires ou l'achat de matériel pédagogique exclusivement pour les élèves.

RAPPEL IMPORTANT - CASIERS

Comme vous le savez, depuis cette année, les cadenas des casiers sont fournis par l'école. Le cadenas doit être considéré comme tout matériel prêté à l'élève. S'il y a perte ou s'il y a bris, nous serons dans l'obligation de le remplacer et le facturer.

De plus, nous vous demandons de rappeler à vos enfants qu'ils doivent tenir leur casier barré en tout temps, car plusieurs d'entre eux laissent leur casier ouvert sans cadenas. Ceci a pour but de réduire les risques de perte, de vol ou de bris de matériel.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

LOI SUR LE TABAC

Nous désirons vous rappeler que la Loi interdit à toute personne de fumer dans les écoles et sur les terrains de celles-ci.

Depuis le 26 mai 2016, il est interdit de fumer ou de faire usage de la cigarette électronique dans les écoles primaires et secondaires et sur leurs terrains en tout temps, soirs, nuits et fins de semaine inclus, même l'été, qu'il y ait des élèves présents ou non.

Également, le 1^{er} février dernier entrain en vigueur les nouveaux tarifs liés à l'utilisation des produits du tabac sur le terrain ou à l'intérieur de l'école. Il est donc important de vous en aviser afin que vous puissiez en discuter avec vos enfants. Le sujet sera également abordé à l'école. Alors voici le nouveau coût des amendes déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et donné par notre inspecteur du tabac s'il y a infraction de la loi :

Pour un majeur : 250 \$ d'amende, plus 72 \$ de frais et 40 \$ de contribution, pour un total de 362 \$

Pour un mineur : 250 \$ d'amende, plus 20 \$ de frais et 40 \$ de contribution, pour un total de 310 \$

Nous vous remercions de votre collaboration.

SERVICE AUX PARENTS ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Si vous ou votre enfant vivez une situation insatisfaisante, nous vous invitons à en discuter avec l'enseignant-répondant ou avec la direction adjointe de votre enfant. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le service aux parents de la commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site web de la commission scolaire à l'adresse www.csp.ca, sous l'onglet « Parents et élèves ».

NOTRE SITE WEB

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site web de l'école pour y découvrir les activités vécues par les élèves ou celles à venir.

Plusieurs documents d'informations sont également disponibles sur la page d'accueil (bannière « Les incontournables »).

Voici le lien du site web école : <http://lecarrefour.csp.qc.ca/>

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2018-2019 !

L'ÉQUIPE-ÉCOLE
ET L'ÉQUIPE DE DIRECTION



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

CALENDRIER MENSUEL SEPTEMBRE 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
 Fête du travail				
10	11	12	13	14
	 <ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale de parents à 18 h 30 Rencontre de parents à 19h30 (2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire) 			
17	18	19	20	21
			 La soirée Portes Ouvertes de 19 h à 21 h	 Journée pédagogique Congé pour les élèves
24	25	26	27	28

1^{RE} COMMUNICATION

La première communication sera disponible sur le portail dans la semaine du 8 octobre.